



LES ÉCHOS DU CE

JUIN-JUILLET 2017

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Orléans), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen).

Représentant syndical : Vincent TEXIER (Filière de production, Rennes).

✓ DES GRILLES DE RENTREE SOUS HAUTE TENSION

Six mois après la réorganisation de France 3, les 5 directions régionales ont présenté leurs grilles de rentrée.

La Loire tue la proximité

Après la région Centre-Val de Loire, France 3 Pays de la Loire va supprimer ses éditions locales à l'automne. « Estuaire » (Nantes) dès le 4 septembre, « Maine » (Le Mans) à la Toussaint.

La décision est une surprise, car ce n'était pas une préconisation du groupe de travail qui a travaillé sur le sujet. Par ailleurs, il y a tout juste 15 jours devant le CCE, le patron du réseau régional Olivier Montels affirmait sans sourciller qu'il n'y aurait pas de changement sur les locales à la rentrée. On saura désormais quel crédit accorder à sa parole...

Malgré les assurances de la direction du réseau qu'il n'y a pas de plan de suppression des locales, on observe pourtant que c'est ce que font à tour de rôle les directions régionales, enterrant ainsi l'info de proximité et laissant le champ libre à la concurrence. La CGT dénonce cette erreur stratégique.

Michel Barthen, le directeur de France 3 Pays de la Loire assume son choix, estimant qu'aujourd'hui la Sarthe, la Mayenne ou le Maine et Loire sont insuffisamment représentés dans le journal régional et qu'il faut une personne quotidiennement sur le web au Mans.

L'exemple de Tours et Bourges n'est pourtant pas probant : moins de couverture des départements concernés et une info de proximité absente du numérique. C'est un non-sens.

La fin des JT mutualisés en Bretagne/Pays de la Loire...

A partir du 10 septembre, les éditions régionales seront de nouveau séparées, entre les France 3 Bretagne et France 3 Pays de la Loire. Avec quels moyens supplémentaires ? La direction botte en touche.

En Bretagne, on répond qu'il faudra mener un « travail méthodique sur la planification », en premier lieu celle de l'encadrement de la rédaction, qui sera planifié sur des cycles plus longs afin de favoriser l'anticipation. Tous les cadres journalistiques (y compris celui de Brest) assureront à tour de rôle la permanence des week-ends, toutes les 6 semaines. Désormais il faut « produire » l'information, c'est le nouveau terme à la mode.

Selon les directions régionales, l'anticipation doit permettre de fabriquer en amont une bonne partie des JT du week-end. En Bretagne un module de « journalisme de solution » de 4' diffusé le dimanche sera fabriqué en semaine. Par ailleurs, malgré la démutualisation, un certain nombre de reportages resteront communs chaque semaine : un dossier d'actualité Grand-Ouest produit alternativement par les deux rédactions et un sujet découverte. Ils feront l'objet d'une réunion éditoriale inter-régionale chaque mois. Par ailleurs, pendant les vacances, les deux régions diffuseront des séries communes.

... mais pas en Normandie

En Normandie, les magazines d'antenne sont mutualisés (*9h50 le matin*, *Histoire de se balader*, *Enquête de régions*, *Etoile normande*). D'autres le seront partiellement. Ainsi *Dimanche en politique* sera diffusé en grande région et sur 52 minutes un dimanche par mois, autour d'un invité politique « de premier plan ». Suivez mon regard...

Quant aux journaux, ils continueront à être mutualisés à raison de 60 jours par an. Ça laisse quelques week-end, vacances et jours fériés en perspective...

9h50 le matin : les boîtes privées à la rescousse

Le manque de moyens se fait sentir partout, pour assurer les 52 minutes de la matinale. D'autant qu'elle passe à 5 jours de diffusion par semaine. Partout, le 5^e jour sera un best of, monté très en amont et diffusé soit le mercredi, soit le vendredi.

Pour répondre au besoin de main d'œuvre sur ces émissions, France Télévisions préfère verser du cash à des producteurs extérieurs, plutôt que faire augmenter le sacro-saint volume d'ETP de l'entreprise.

Ces boîtes privées fournissent en général les présentateurs-rices, voire un chargé de prod, se chargent du casting des invités et fournissent des sujets courts et autres

modules. Justification récurrente de la direction : ils apporteraient une « écriture innovante qu'on ne trouve pas en interne ».

En Normandie, cette écriture est censée permettre de « découvrir » des lieux « avec un côté authentique car on se met à la hauteur du téléspectateur », à travers un plan séquence, selon le délégué à l'antenne et aux programmes Vincent Robert. Sauf que, faute de plans de coupe, le téléspectateur ne voit que le présentateur et son invité, pas le lieu qu'il est censé découvrir. C'est innovant, on vous dit... Et authentique bien sûr. Quant à la présentation, on l'a confiée à l'ancienne Miss France, Malika Ménard, jugée plus vendeuse...

En Centre-Val de Loire, les modules mettent en scène un critique gastronomique sur une idée de lui-même.

La direction l'assure, la main sur le cœur, France 3 garde l'entière maîtrise éditoriale en tant que donneur d'ordre. L'expérience nous a appris à être prudents sur ce point.

Qui sont les heureux lauréats ? Ils ne sont pas tous choisis. **En Ile de France**, où contrairement aux autres régions, l'émission sera plus sociétale, il s'agit de KM Production, qui produit entre autres 28' sur Arte. 9h50 fera l'objet d'une coproduction. KM Prod fournit l'installation technique : un camion régie attelé à une remorque qui se déplie pour former un plateau entièrement transparent. Car l'émission sera itinérante. La boîte de prod assurera aussi la post-production, le casting des invités et fournira la présentatrice. A France 3, la fourniture des techniciens et des rares sujets qui seront fabriqués par la rédaction. Quant à la rédaction en chef, elle sera bicéphale, entre KM Prod et France 3. Ça promet...

En Pays de la Loire, France 3 a choisi MStream, une boîte qui fait du film institutionnel et de la publicité. Elle fournira le présentateur et quelques sujets courts et sera notamment chargée de « caster » les invités. Avec son carnet d'adresses, on a de quoi être inquiets...

Magazines régionaux : les producteurs s'incrument

Centre-Val de Loire / Pays de la Loire. Pour remplacer *Vues sur Loire*, les deux régions s'associent pour une émission qui sera diffusée sur les deux antennes et qui s'appellera *les Chemins Nathalie*, du nom de la présentatrice Nathalie Schraen-Guirma, apportée par le producteur extérieur. Le producteur, d'ailleurs, c'est Troisième Œil, la boîte de Pierre-Antoine Capton, l'une des plus grosses boîtes de la place de Paris. Elle a bon dos, l'animation du « tissu local »... La direction affirme qu'il y a eu une mise en concurrence avec d'autres producteurs, notamment MFP, la filiale de France Télévisions, mais que Troisième Œil présentait « le concept le plus moderne ».

France 3 assurera les tournages et la post-production, essentiellement à Orléans, ponctuellement à Nantes, avec un recours possible au droit de tirage de la Filière.

Troisième Œil fournira le réalisateur et l'animatrice, il assurera les enquêtes et la recherche de « personnages ».

Normandie. Nouvelle formule d'*Histoire de se balader*, avec une boîte de prod parisienne, MediaTV. Au passage, France 3 en profite pour supprimer un OPV de l'émission, puisqu'au pays des boîtes de prod, c'est le réal, le stagiaire, ou le livreur qui fait des plans à la caméra. 4 émissions sont en cours de tournage. Et pour la finalisation de ces premières émissions, ce sont les monteurs de France 3 qui vont devoir se déplacer à Paris, au sein de la boîte de prod, « pour qu'on se mette tous d'accord », selon Vincent Robert. On travaille avec des boîtes de prod parisienne, mais faudrait quand même pas que ces gens soient obligés de trop se déplacer chez les gueux. Empocher le pognon, c'est amplement suffisant.

Quand les uns copient les autres

A France 3 Normandie, on donne dans le portrait people. *Etoile normande* tourne autour de la jeunesse normande de célébrités : Drucker, Ruquier, Dubosc, Pesquet, Lemerrier, Viard... Une source inépuisable pour alimenter 10 numéros événementiels de 26', diffusés en décrochage exceptionnel sur la case de Zorro.

Du coup, France 3 Centre-Val de Loire a pompé. *C'est leur histoire* prévoit un numéro par trimestre sur la même case. Là, les gloires locales s'appellent Luchini, Souchon, Dumerc. Et comme pour le reste, un producteur exécutif sera chargé de la recherche des invités ou de la rétribution de l'animateur, Jérémy Allebé, qui présente en parallèle *9h50 le matin*.

Quand la régie fly ressurgit

A France 3 Paris Ile de France, la direction a exhumé la régie fly du placard où elle dormait depuis plusieurs années, pour fabriquer la future émission *Paris Bonheur*, un magazine hebdomadaire qui devrait être tourné tous les 15 jours sur un Bateau-Mouche. La direction affirme que le réseau d'ordres a été changé et que l'outil est désormais opérationnel, ce que contestent les techniciens pour qui la console, notamment, ne répond pas aux standards professionnels.

COM Pays de la Loire

Là encore, les producteurs privés seront omniprésents. Le contrat d'objectifs et de moyens doit notamment financer une série de 40 programmes courts de 2' qui seront achetés à une boîte de Nantes, What's Up Productions. Il s'agira de portraits d'acteurs de l'économie solidaire.

Par ailleurs, le projet d'émission culturelle deviendrait une émission mensuelle de 52' sur la création au sens très large, coproduite avec la société mancelle Mitiki Production. Mais le projet n'est pas très avancé à ce stade.

COM Centre-Val de Loire

Les discussions avec le Conseil régional et les chaînes locales privées patinent. Il semblerait qu'une des chaînes locales ne voie pas d'un bon œil que France 3 récupère du financement régional. Et comme son patron est par ailleurs élu régional, on traîne des pieds...

Chaîne de plein exercice en Bretagne

L'actuel COM de Bretagne prévoyait une étude de la faisabilité d'une chaîne de plein exercice. Selon le directeur de France 3 Bretagne, Delphine Ernotte a rencontré les patrons de la région au mois de mai. Ils doivent se revoir au mois d'octobre. L'idée serait d'avoir un projet chiffré avant la fin juin 2018.

De rares initiatives sur le numérique

France 3 Centre-Val de Loire fait figure de pionnier en la matière, avec le projet d'un magazine de débat diffusé sur Youtube et consacré aux 18-25 ans. *Génération Z* serait réalisé en plateau dans les conditions broadcast, à raison de 3 numéros par mois. En parallèle, 15 modules numériques de 2'30 consacrés à l'art seront produits en interne par un journaliste avec un OPV et diffusés sur tous les supports numériques.

A Vanves, des collections de modules sur « les eaux de Paris » (coproduction) ou sur les animaux du zoo de Vincennes (production interne).

Orléans se projette à moyen terme

France 3 Centre-Val de Loire travaille sur un projet de magazine culturel mensuel, qui serait diffusé à point d'heure (en S3) le mercredi soir dans le courant 2018. Là encore il s'agirait d'une coproduction. La direction évoque même la contribution des chaînes locales privées. Dans le cadre d'un futur COM ?

✓ AVENIR DE VANVES : UN SILENCE QUI ATTISE LES INQUIETUDES

Tout le monde est suspendu à la décision de la Présidente : la station de France 3 Paris Ile de France sera-t-elle reconstruite sur place ou les équipes devront-elles déménager au siège, ce qu'elles refusent ?

Les experts internes chargés d'une mission sur le sujet ont rendu leur copie, mais la direction du réseau refuse d'en dire quoi que ce soit, prétextant qu'elle n'a pas eu le temps de lire les conclusions. On comprend que ce n'est plus de leur ressort et que la décision se prendra au 8^e étage du siège.

Ce silence gêné renforce les inquiétudes des équipes. L'hypothèse d'un déménagement au siège suscite les pires craintes sur l'avenir de la station régionale, qui risque de se

trouver diluée dans les équipes du siège, moyennant mutualisations techniques et administratives, et pertes d'emploi et d'identité à l'arrivée.

Après avoir promis une décision pour la fin juin, la direction annonce désormais une décision pour la mi-juillet. On ose espérer que les élus seront informés à l'occasion du CCE du 13 juillet. Si la décision devait tomber au milieu de la torpeur estivale, cela risque de rompre durablement la confiance entre les salariés et la direction.

✓ **QUEL AVENIR POUR LES INSTANCES REGIONALES ?**

La direction a informé les élus de la décision de la Direccte d'Ile-de-France qui prévoit la création de 13 CE régionaux, au lieu des 4 pôles actuels + la Corse. La direction a fait appel de cette décision, car elle revendique un CE unique. Les arguments mis en avant par l'avocat de la direction ne manquent d'ailleurs pas de sel, puisqu'ils insistent sur l'absence d'autonomie des directeurs régionaux et sur le fait que les décisions sont prises au niveau de la direction du réseau régional. Bref, tout le contraire de ce que nous a répété la direction pour justifier la réorganisation de France 3 en janvier dernier...

M. Godard affirme que si l'on devait en rester à 13 CE, alors la direction utiliserait les dispositions des ordonnances Macron, ce qui veut dire 13 DUP (délégations uniques du personnel) regroupant CE, DP, CHSCT, voire délégués syndicaux. Il s'agirait pour le coup d'un gros retour en arrière, d'une perte de moyens pour les élus et d'une baisse de la proximité, en particulier dans les régions à plusieurs antennes.

Pour la CGT, il importe de dépasser les affichages et d'obtenir les bonnes instances aux bons endroits.

Aujourd'hui la stratégie du réseau régional et les grandes décisions se prennent en central, à la direction du réseau. Ce sont donc ces décideurs qui doivent être les interlocuteurs en CE et pas des directeurs régionaux qui répèteront inlassablement : « c'est pas moi, c'est Paris ».

Dans le même temps il faut sanctuariser les instances de proximité. C'est l'objet de la note d'intention négociée avec la direction avant la saisine de la Direccte. Elle prévoit à ce stade de renforcer les moyens des instances de proximité dans les 24 antennes régionales, en particulier les CHSCT qui ont de plus en plus de responsabilités mais très peu de moyens. Olivier Godard affirme que la négociation pourrait repartir de ce texte, avec la possibilité d'améliorer le dispositif et les moyens.

Nous pensons qu'il serait notamment possible de doter ces instances de proximité – avec les moyens qui vont bien – de prérogatives en matière d'activités sociales et culturelles du CE, afin que la gestion puisse se faire au plus près des salariés et des particularités locales.

✓ BILAN DE L'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE

On comptait, à fin mars, 819 salariés permanents sur le pôle Nord-Ouest, en baisse de 7 personnes en un an. Cette baisse est due aux départs à la chaîne info et aux départs en retraite.

Au global, on compte 899 ETP moyens, dont 105,5 ETP non-permanents et 784 ETP permanents.

On note un fort volume d'heures supplémentaires, notamment en Bretagne au sein de la rédaction.

✓ MONTPELLIER : AVIS DU CE SUR LE PROJET DE FEUILLETON

Après l'avis rendu le 23 juin par l'ICCHSCT (instance de coordination des CHSCT de France Télévisions), le CE a rendu à son tour un avis argumenté sur le « schéma de développement des moyens internes de fabrication », qui prévoit dans un premier temps la création d'un nouveau site de la Filière à Montpellier pour la fabrication d'un feuilleton.

➔ **Voir l'avis du CE.**

Le CCE se prononcera à son tour le 13 juillet. Une fois cette phase d'information/consultation terminée, les postes seront publiés.

A ce jour, la direction dit avoir reçu une quarantaine de candidatures spontanées pour Montpellier. Nouveauté, afin d'aider d'éventuels candidats de la Filière à se décider, la direction leur propose d'aller expérimenter le tournage d'un feuilleton, « en doublure voire en situation » sur quelques semaines, à *Plus belle la vie* à Marseille. Les personnes intéressées doivent se manifester auprès de leur responsable de site.

Quant aux phases suivantes (vidéo-mobile, équipes légères, post-production), la direction souhaite lancer les informations/consultations avant la fin de l'année. Les 1ers groupes de travail doivent se constituer dans les semaines qui viennent (menuiserie, accessoires), les autres (vidéo-mobile, équipes légères, etc.) en septembre.

✓ CRISPATION ENTRE LITTORAL ET LA FILIERE

Les élus ont découvert lors du CE du 27 juin que la direction de France 3 Bretagne avait lancé un appel d'offres pour confier le tournage des plateaux de *Littoral* au privé.

Cette décision a provoqué une grosse émotion, d'autant que la direction de la Filière n'avait pas non plus été informée et n'avait donc pas pu répondre à l'appel d'offres.

Lors du CE du 4 juillet, la direction a essayé d'éteindre l'incendie. En bon commercial, Yves Dumond, le patron des moyens internes de fabrication de FTV est venu au secours de son client France 3 Bretagne, en affirmant que le transfert d'activité des équipes légères de *Littoral* vers les émissions en langue bretonne se solderait par plus d'activité. Cela reste à démontrer.

Quoi qu'il en soit, *Littoral* est un des magazines régionaux phare et les équipes ne veulent pas en être évincées.

La mobilisation n'aura en tout cas pas été inutile puisque la direction étudie la possibilité de maintenir le tout en interne, moyennant une légère augmentation du « droit de tirage » (un nombre de jours d'activité de la Filière, à disposition des antennes chaque année). Nous suivrons ce dossier de très près.

✓ INQUIETUDES POUR LE CAR LUMIERE DE LA FILIERE

Aujourd'hui les moyens de vidéo-mobile de la filière de production disposent d'un car lumière, dont la gestion est confiée à Rennes depuis plusieurs années. Ce car tournait jusqu'ici sur *Midi en France*. Comme l'émission s'arrête, la direction dit vouloir étudier son avenir.

Là où le bât blesse, c'est qu'un mail interne à la Filière demande aux différents sites fiction quel matériel du car lumière ils souhaiteraient « récupérer, avant que la décision de mettre chez un broker soit prise ».

Interrogé, Yves Dumond réfute un démantèlement du car. Selon lui, il s'agit juste d'une utilisation du matériel sur les fictions pendant l'été afin d'éviter d'en louer. Il affirme que l'avenir du car lumière sera débattu dans les groupes de travail sur la vidéo-mobile qui doivent se mettre en place à la rentrée.

Nous en appelons à la loyauté de la direction. Pas question de mettre salariés et élus devant le fait accompli.

La disparition du car pourrait avoir un impact supplémentaire sur l'activité des électriciens, dont la baisse d'activité préoccupe les élus de la CGT. En août pour l'instant ils ne sont pas planifiés, mais Yves Dumond répond qu'ils vont être largement sollicités par le siège, pour la mise en place des nombreuses émissions lancées ou réinternalisées à la rentrée.

✓ **SOMMES-NOUS EN BONNE SANTE A FRANCE 3 ?**

Une enquête sur la santé au travail a été réalisée en juin 2016 dans tout le groupe FTV par le cabinet Technologia à la demande de la DSQVT (direction de la santé et de la qualité de vie au travail). Dans le pôle Nord-Ouest des restitutions régionales ont été présentées dans chaque Codir et CHSCT. Si les CHSCT ont permis une analyse fine des problèmes locaux mis en exergue par cette enquête, son étude en CE permet de distinguer les points communs entre régions.

Pour résumer, les salariés ont été sondés sur dix indicateurs qui permettent d'évaluer les risques psycho-sociaux : exigence au travail, autonomie, relations de travail, exigences émotionnelles, encadrement, valeurs, vision de l'avenir, satisfaction professionnelle et santé.

Trois régions ont une majorité d'indicateurs en-dessous de la moyenne nationale : les Pays de la Loire, la Haute-Normandie et la Bretagne. La Basse-Normandie et le Centre semblent moins impactés. Quant à l'Île de France, le résultat est sans doute décalé de l'état d'esprit actuel dans la station, car l'enquête a eu lieu avant l'incendie de Vanves.

Néanmoins, on trouve de nombreux points communs. En premier lieu la faible participation : moins d'un tiers des salariés a répondu ; les journalistes en particulier ont peu participé et ne sont donc pas répertoriés. La désaffection de cette profession pose question ; la faible participation à ce genre de questionnaire n'est pas bon signe en général.

Dans les points positifs, il apparaît que la solidarité entre collègues et la fierté d'appartenir à FTV sont partagées, ce que pourraient envier de nombreuses entreprises.

Dans les points négatifs, s'affichent en tête de liste la vision pessimiste de l'avenir et les relations difficiles avec un encadrement de proximité qui est jugé inefficace, faute de moyens et d'autonomie. De nombreux salariés se plaignent également du manque de reconnaissance et de la répartition inégalitaire de la charge de travail.

Au niveau de la santé au travail, quelques exemple frappants de trouble psycho-social : le taux de TMS (troubles musculo-squelettiques : tendinites, etc.) dépasse les 80% dans les Pays de la Loire ; en Haute-Normandie, 79% des salariés se sont sentis physiquement à bout de force (dont 1/3 de manière fréquente) ; en Bretagne, 72 % ont des troubles du sommeil...

Les élus alertent la DRH du Réseau sur ces résultats qui révèlent qu'une bonne partie du personnel ne va pas bien. La restitution de cette enquête sera également organisée auprès des salariés dès la rentrée. Des plans d'actions devraient être mis en œuvre, nous dit-on.

✓ **A VENIR**

➔ **Prochain CE** : 29 août.

➔ **Prochain CCE** : 13 juillet.

➔ **Vos élus CGT se tiennent à votre disposition**



Avis du CE France 3 Nord-Ouest

Sur le projet de schéma de développement des activités des moyens internes de fabrication de France Télévisions : conditions de création d'un pôle d'activité à Montpellier (dont feuilleton)

Les élus ont pris connaissance des évolutions du projet de création d'un pôle d'activité de fabrication à Montpellier et plus largement du schéma de développement des activités des moyens internes de fabrication de France Télévisions. Ils ont également pris connaissance de l'avis partiel rendu le 23 juin 2017 par l'ICCHSCT, avis qu'ils appuient.

En préalable, ils saluent une stratégie qui affiche un développement des moyens internes de fabrication de France Télévisions, afin de maîtriser à l'intérieur du groupe les savoir-faire et l'ensemble de la chaîne de valeur sur les programmes.

Ils notent par ailleurs qu'il s'agit d'une première information/consultation dans le cadre d'un processus de développement plus large dont chaque étape devra être débattue devant les instances. Il s'agit de mettre en œuvre de façon durable et pérenne le pacte de priorité sur le recours aux moyens internes afin d'améliorer les conditions d'approvisionnement des grilles de programmes de l'ensemble des antennes de France Télévisions.

Qui dit projet de développement implique que la création d'un pôle à Montpellier ne doit pas se solder par la suppression d'activités sur les autres sites régionaux de la Filière par le jeu des vases communicants.

Les élus exigent donc :

- la garantie du plan de charges en 2018 et au-delà,
- la garantie d'activité pour les salariés, sans mobilité contrainte,
- l'engagement d'une démarche afin de pouvoir exploiter commercialement les plateaux et auditoriums en région.

L'organisation actuelle de la Filière implique qu'un grand nombre d'intermittents sont embauchés sur les fictions, parce que certains métiers n'existent pas à France Télévisions ou parce que la direction a décidé de ne pas créer de postes, malgré un taux de recours très important. De ce fait, un grand nombre d'intermittents sont aujourd'hui en situation de « permittance ». La direction ne peut ignorer l'impact qu'aurait sur eux la diminution du nombre de fictions. Elle devra assumer sa responsabilité en trouvant de l'activité ou en assurant l'accompagnement de ces personnels. A défaut, l'entreprise s'expose à de nombreux contentieux prud'homaux.

La direction s'est engagée à organiser des groupes de travail, avant que le projet ne soit mis en œuvre. Ils porteront sur la centralisation de la menuiserie, sur le stockage des accessoires, sur les conditions de relocalisation des équipes de la Valentine et sur l'étude des conditions de travail et de planification. Travailler avec les personnels concernés augmente les chances de réussite d'un projet et nous incitons la direction à respecter, en toute loyauté, cette méthodologie.

Il demeure encore beaucoup de zones d'ombres dans ce projet :

- L'ICCHSCT l'a mis en avant, en ne rendant qu'un avis partiel – nous rappelons d'ailleurs à la direction son obligation de résultat suite aux alertes et préconisations de l'ICCHSCT.
- Par ailleurs, sur les équilibres économiques du projet, il reste beaucoup d'éléments à préciser.

Les élus souhaitent qu'une restitution régulière sur l'avancée du projet leur soit faite dans cette instance.

Ils seront d'une extrême vigilance sur le respect des engagements de la direction et n'hésiteront pas à demander aux organisations syndicales d'envisager la mobilisation si nécessaire.

Adopté à l'unanimité des élus présents.

Les OS présentes (CFDT, CGT et SUD) s'associent.

Rennes, le 4 juillet 2017